

CULTURE

Semaine québécoise des rencontres
interculturelles - "Je m'interculturalise"

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, a lancé, le 27 septembre dernier, au complexe Desjardins, la 5e édition de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) qui se déroule du 30 septembre au 7 octobre 2007 dans les diverses régions du Québec.



Mme Yolande James

Sur le thème Je m'interculturalise, les Québécois et Québécoises de toutes origines sont invités à participer aux nombreuses activités de la Semaine et à plonger sans détour au cœur de cette diversité qui est la nôtre.

"Qu'ils soient à Montréal, dans la Capitale nationale ou en région, j'aime-

rais que tous les citoyens profitent de cette Semaine pour s'interculturaliser; une invitation à sortir de leur environnement culturel familier pour mieux connaître le Québec où vivent et travaillent les Nguyen, les Diallo, les Hassan et aussi les Kelly et les Gagnon. Comme ministre, mais surtout comme citoyenne qui côtoie chaque jour des personnes issues de l'immigration, j'observe que les personnes immigrantes viennent ici pour marier leurs espoirs à ceux des Québécois", a indiqué la ministre Yolande James.

Une édition spéciale du Show Reasonable, un spectacle d'humour qui a connu un énorme succès lors de la dernière édition du Festival Juste pour rire, a été présentée sur place aux nombreux invités.

Par ailleurs, plusieurs manifestations culturelles se dérouleront sur le thème des pratiques artistiques métissées à l'occasion de la 11e édition des Journées de la culture. Ainsi, le 30 septembre, Culture pour tous présentera à la Place des Arts l'événement Le Goût des autres, en partenariat avec

le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les gagnants du Concours jeunes scénaristes 2007

Lors du lancement, la ministre a dévoilé les gagnants du Concours jeunes scénaristes organisé à l'intention des élèves des 3e et 4e secondaire du Québec. Les participants avaient soumis un court texte sur le thème "Non à la discrimination : trouvons des solutions!". Les trois textes gagnants ont été scénarisés et interprétés par des comédiens. Les finalistes ont assisté à l'enregistrement des capsules vidéo et ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe de tournage ainsi que les artistes qui y ont travaillé.

1er prix : de la polyvalente Saint-Joseph, à Mont-Laurier, Léyla Caminel Lachance et Caroline Yelle pour leur texte "Au-delà des barrières"

2e prix : de la Cité étudiante, à Roberval, Stéphanie Boivin, Daphnée Ottawa et Marie-Hélène Tremblay Saint-Jean pour leur texte "Jour de paye!"

3e prix : de l'école secondaire Beau-lieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu, Ariane Delorme-Dussault et Ellie Séguin-Fortier pour leur texte "Blessures invisibles"

Les trois capsules vidéo seront diffusées sur les ondes de Télé-Québec au cours de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et par VRAK.TV, au cours du mois d'octobre.

Partout au Québec, des municipalités, des organismes communautaires, des établissements d'enseignement et des entreprises ont organisé des activités de promotion des valeurs de la société québécoise qui permettront aux citoyens de "s'interculturaliser".

La programmation nationale de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles est disponible dans le site:

www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca.

Source : Bruno-Serge Boucher, Directeur des communications - Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les organisations internationales des droits humains ont accueilli favorablement, ce 13 septembre 2007, la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

La Déclaration donne des indications sur les normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être de certaines des populations les plus appauvries et les plus marginalisées au monde.

La Déclaration reconnaît les droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources naturelles essentiels à leur mode de vie.

Elle affirme que les peuples autochtones, à l'instar de tous les autres peuples, ont le droit à l'autodétermination.

L'adoption de la Déclaration envoie un message clair à la communauté

internationale, suivant lequel les droits des peuples autochtones ne sont pas distincts ou moins importants que ceux des autres, mais font partie intégrante et constituent un aspect essentiel du système des droits humains, qui est voué à la défense des droits de tous et de tous.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

tes.

La Déclaration a été adoptée par un vote de 143 sur 158 (4 contre l'adoption et 11 abstentions). Le vote a été demandé par les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le travail d'élaboration de la Déclaration dure depuis plus de deux décennies au sein du système des Nations Unies.

La Déclaration a été adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 29 juin 2006, et les organisations de défense des droits humains se sont jointes aux peuples autochtones pour réclamer son adoption immédiate par l'Assemblée générale de l'ONU.

Toutefois, l'adoption définitive du document a été reportée et de nouveaux amendements ont été proposés afin de répondre aux préoccupations de certains États.

Nous espérons que les intérêts nationaux des États n'auront pas préséance sur la mise en œuvre de cet instrument des droits humains essentiel et très attendu.

Les organisations soussignées appellent tous les États à saisir l'occa-

sion historique que représente l'adoption de la Déclaration pour entreprendre avec les peuples autochtones une nouvelle relation fondée sur un engagement de principe envers la protection des droits humains:

- Amnesty International, Centre hollandais pour les droits des peuples autochtones (NCIV);
- Droits et Démocratie;
- Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH),
- Friends World Committee for Consultation (Quakers);
- International Service for Human Rights (ISHR);
- International working group on Indigenous Affairs (IWGIA), KAIROS : Initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice.

Source: Louis Moubarak (poste 261) au 514 283-6073, *Droits et Démocratie*.